

Performance énergétique et développement des renouvelables à Sète

Les collectivités locales sont nombreuses à prendre le tournant de la transition énergétique. Elles sont simultanément en quête de l'amélioration de leur performance énergétique et environnementale pour alléger leur facture et offrir une meilleure qualité de vie à leurs citoyens. Elles se tournent naturellement vers les contrats de performance énergétique et les énergies renouvelables.



Dans ce contexte, à Sète, dans l'Hérault, un **contrat de performance énergétique a été mis en place depuis 2014 par Dalkia pour une durée de dix ans**. Il porte sur les installations thermiques et de ventilation de 105 bâtiments communaux et de trois centres aquatiques, permettant de réduire significativement les consommations d'énergie et d'eau ainsi que les émissions de CO₂. De plus, **trois pompes à chaleur sur eau de mer, couplées à 300 m² d'ombrières solaires mixtes thermiques-photovoltaïques** pour créer un miniréseau de chaleur, vont venir compléter le dispositif de performance environnementale de la ville.

REPÈRES

Bâtiments communaux :

29 % de réduction des émissions de CO₂

26 % de réduction de la consommation d'énergie primaire

Centres aquatiques :

51 % de réduction des émissions de CO₂

33 % de réduction de la consommation d'énergie primaire

21 % de réduction de la consommation d'eau

14 % de réduction de la consommation d'électricité

Sources : Dalkia.

POUR LES CURIUEUX



LE CONTRAT DE PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE EST UN OUTIL INNOVANT QUI PERMET À UNE COLLECTIVITÉ LOCALE :

- **d'affirmer son engagement** en faveur du développement durable et de la lutte contre le dérèglement climatique;
- **de réduire durablement les charges d'exploitation** de ses bâtiments et de valoriser son patrimoine;
- **de disposer d'une garantie sur la performance énergétique** de ses bâtiments et de ses installations thermiques.

Toutes nos solutions sur :
edf.fr/cop21

50 SOLUTIONS POUR LE CLIMAT

